

Élaboration du PLUi

4 - Plan de zonage

POUR COPIE CONFORME
B.BEAL
PRÉSIDENTE CCsDB



CC Saône Doubs Bresse – Saint-Martin-en-Rivière



PROCÉDURE	DATE
Élaboration du PLUi prescrite le	21 novembre 2017
Arrêt-Projet en date du	26 novembre 2024

MOSAÏQUE
ENVIRONNEMENT
Conseil & Expertise

Échelle : 1 / 7 000

Verdun-sur-
-le-Doubs

Verjux

Ciel

Damerey

Légende

Zones Urbaines et A Urbaniser

- Ua - Zone urbaine au tissu ancien dense
- Ub - Zone urbaine de développement mixte
- Uh - Zone urbaine de hameau
- Und - Zone urbaine non densifiable
- Ue - Zone urbaine d'équipement
- Ux - Zone urbaine d'activité économique
- Uxc - Secteur urbain à destination de commerce et d'artisanat
- Ui - Zone urbaine de campings
- AU - Zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation

Zones Agricoles

- A - Zone agricole
- As - Secteur agricole strict
- Ax - Secteur dédié aux activités dispersés dans l'espace agricole
- Axc - Secteur dédié aux activités à créer dans l'espace agricole
- Alc - Secteur dédié aux activités de loisirs à créer l'espace agricole
- Acs - Secteur dédié aux activités de service existantes accueillant de la clientèle dans l'espace agricole
- Acsc - Secteur dédié aux activités de service à créer accueillant de la clientèle dans l'espace agricole
- Aec - Secteur dédié au équipement existant dans l'espace agricole

Zones Naturelles

- N - Zone naturelle
- Ns - Secteur naturel strict
- Nj - Secteur dédié au jardin
- Ng - Secteur dédié aux activités de gîte dans l'espace naturel
- Ni - Secteur dédié aux loisirs existant dans l'espace naturel
- Nlc - Secteur dédié aux loisirs à créer dans l'espace naturel

Informations

- Mares
- Milieux humides issues de la base SIGOGNE
- Cours d'eau
- Canalisation de gaz et d'hydrocarbures
- Ligne Haute Tension
- Infrastructure routière de classement sonore
- Périmètre délimité des abords de monuments historiques
- Périmètre de gravière
- Captage périmètre éloigné

Outils du PLU

- Emplacement Réservé
- Changement de destination au titre du L.151-11 du CU
- Élément repéré au titre du L.151-23 du CU
- Élément repéré au titre du L.151-19 du CU
- Linéaire commercial à préserver au titre du L.151-16 du CU
- Espace Boisé Classé
- Secteur d'OAP

Plan de Prévention du Risque Inondation

- Zone rouge - Zone d'aléa fort en espace peu ou pas urbanisé
- Zone violette - Zone d'aléa fort en espace urbanisé
- Zone bleue - Zone d'aléa modéré en espace urbanisé

St-Martin-en-Bresse

0 250 500 750 1 000 m

